

**QUESTION ORALE DÉPOSÉE PAR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE
JEAN NICOLI DE PRUPRIÀ
À MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

OBJET : Prévention et éducation au numérique responsable

QUESTION :

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse,

La jeunesse corse est de plus en plus confrontée aux effets des réseaux sociaux sur le harcèlement, l'estime de soi et la santé mentale.

Quelles dispositions l'Assemblée de Corse pourrait-elle prendre pour prévenir, sensibiliser et éduquer au numérique responsable ?

Nous vous remercions.